

**Groupe de travail Politiques Publiques**  
**Relevés de conclusions de la réunion du 22 mars 2023**

---

**Etaient présents à cette réunion :**

Salariés

Laurent Van Kote, CFDT  
Sébastien Guerrier, CGT Spectacle Auvergne  
Patrick Seyer, SFA CGT  
Antonia Vitti, SFA CGT  
Danaé Hogrel, SUD Culture  
François Bourcier, SNMS  
John Zidi, CU69

Employeurs

Clément Peretjatko, collectif marionnettes AURA  
David De Abreu, FAMDT  
Christelle Morel, Fédération des arts de la rue  
François-Xavier Laborde, Fédération des arts de la rue  
Camille Chabanon, FEVIS / Profedim  
Claire Hébert, Les forces musicales  
Thibault Gléréan, Grand Bureau  
Anne-Hélène Maussier, Groupe des 20  
Eva Duchamp, Groupe des 20  
Clément Auvergne, Profedim  
Julie Duchènes, regroupement des cics de danse en AURA  
Ludivine Ducrot, SMA  
Valère Bertrand, SYNAVI  
Marine Dardant-Pennaforte, SYNDEAC  
Sophie Présumey, SYNDEAC

Etat & collectivités

Floriane Mercier, DRAC AURA  
Xavier Marcon, Villes de France  
Jonathan Cascina, ADDACARA

Coordination

Marjorie Glas (coordinatrice COREPS)  
Léo Anselme (AURA SV)

Excusés :

François Pouzadoux, Région AURA  
Stéphane Frioux, France Urbaine

---

**DETAIL DES ECHANGES**

**Marjorie Glas** (coord. COREPS) débute par un élément d'information concernant le COREPS. Le comité des COREPS, initialement prévu le 13 mars 2023, a été reporté au 30 mars 2023, en raison du déplacement du CNPS (depuis reporté en raison des grèves contre la réforme des retraites).

Par ailleurs, Marjorie Glas propose que le groupe Politiques Publiques identifie dès maintenant un calendrier de travail pour les mois à venir.

Elle informe enfin le groupe que la Région ne pourra être présente sur cette réunion en raison des sous-effectifs actuels du service culture.

### Tour d'actualité

**Antonia Vitti (SFA CGT)** prend la parole. Elle informe que le Musée des Beaux-Arts est occupé par des militants issus de plusieurs organisations syndicales. L'occupation a été reconduite jusqu'au jeudi 23 mars, date à laquelle elle se terminera. Un communiqué a été diffusé.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** rappelle la situation politique et sociale du moment. La culture n'est pas imperméable à ce qui se passe. Le SYNAVI a aussi signé avec l'ensemble des organisations un communiqué qui interpelle la Région sur le report du vote concernant les lieux et les compagnies. Concernant les politiques publiques, on n'est même plus dans l'attente, mais dans le cœur de grandes inquiétudes au niveau national comme régional. L'absence de la Région lors des réunions du COREPS commence à être très problématique. Cela devient incohérent par rapport aux objectifs du COREPS. Les acteurs sont très inquiets concernant les CPO, concernant l'impossibilité de voir converger des politiques publiques dans la mesure où le cadre juridique proposé par l'Etat ne satisfait pas aux objectifs de la Région. Il faut par ailleurs faire face à des annulations de spectacles liées au mouvement de grève. Face à tout cela, le secteur fait face à la surdité des élus, que ce soit en ce qui concerne la réforme retraites ou les problématiques plus spécifiquement liées aux politiques culturelles. Cette situation tend à exaspérer.

**François-Xavier Laborde (Fédération des arts de la rue)** insiste sur l'importance de la présence de la Région particulièrement dans ce Groupe de travail. Il faudrait avoir un calendrier des présences pour être assuré de la présence de la Région.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** rejoint les différents propos sur l'absence de la Région. Elle remercie Valère Bertrand d'avoir évoqué le communiqué intersyndical envoyé à presse. Ce communiqué a été accompagné d'une pétition pour que les habitants de la région puissent aussi être informés. Elle fait part de ses questionnements sur la réunion de ce matin. Il est difficile d'avancer sans la Région. Elle propose du coup de restreindre la réunion à la simple définition des sujets qui seront traités par la suite. Elle se dit d'accord pour fixer un calendrier de travail sur les mois à venir qui permettra aussi à la région de s'organiser. Les services ne sont certes pas en capacité d'être présents en raison du nombre d'arrêts. Mais il est important de redire les règles. Le COREPS n'a pas de sens si on n'est pas tous là.

**Claire Hébert (Les Forces Musicales)** prend la parole pour faire part du désarroi du secteur. Les publics reviennent seulement après le Covid et on replonge déjà. L'inflation, la crise politique, les problèmes d'énergie, les difficultés sociales : dans ce contexte, on est seuls à porter à bout de bras un service public de la culture. Elle fait part de l'inquiétude profonde des adhérents des forces musicales sur l'avenir du secteur. Sur la réunion d'aujourd'hui, les organisations sont aussi nombreuses à faire effort d'être présentes, parce qu'on pense qu'il y a une pertinence à se retrouver

et à échange. Mais cela risque de s'étioler. Si au bout de deux ou trois réunions, rien n'aboutit, on risque d'être moins nombreux au fur et à mesure.

**Laurent Van Kote (CFDT)** dit son accord sur ces différentes prises de position. Notamment concernant la présence de la Région. Le comité de pilotage a souhaité la présence de la Région dans le comité des COREPS. Il s'agit de la même chose sur la réunion des groupes de travail. C'est une question de symbole, c'est important. Devons-nous continuer à nous réunir si la Région n'est pas là ?

**Valère Bertrand (SYNAVI)** se dit d'accord avec la proposition de Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC) de réduire l'ordre du jour de la réunion. Il propose d'inscrire dans le compte-rendu le fait que, lors des prochaines réunions, l'absence d'un des deux partenaires (DRAC ou Région) annule de facto la réunion des groupes de travail.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** confirme les difficultés actuelles. Les spectacles ne se vendent pas, les cachets se raréfient. Selon lui, le secteur subit encore les conséquences de la crise Covid. A cela s'ajoutent le prix de l'énergie, l'inflation, le mouvement social. Le deuxième problème, c'est en effet la Région. Les COREPS sont cependant certes un endroit où on peut se retrouver face à la Région et à la DRAC mais pas que. La Région ne joue pas le jeu, mais c'est normal car elle est en désaccord avec nous, employeurs comme salariés. On va continuer de faire des préconisations, puis travailler ensuite à faire en sorte qu'elles soient ensuite utilisées par les élus. Le problème est que la Région ne tient pas compte de ce qu'on propose. Les élus, globalement, ne tiennent pas compte du dialogue social, même quand tous les acteurs sont d'accord sur le constat posé. Faut-il pour autant arrêter ? Essayons d'avancer tout de même. Puis essayons de faire en sorte d'être entendus par les élus. Si nous ne sommes pas entendus, ce sera un échec pour eux, pas pour nous.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** explique qu'en effet, les acteurs autour de la table sont en désaccord avec la Région. Mais le problème est que ceux qui nous invitent sont la Région et la DRAC ! La Région a une présence intermittente. Or, les COREPS sont des outils de concertation et d'échange. L'absence d'un des partenaires est problématique.

**Ludivine Ducrot (SMA)** fait part elle aussi de sa lassitude par rapport à la Région. Là, la situation est plutôt celle d'un service spectacle vivant décimé. Pour autant, l'élue n'est jamais là. Les services ne tiennent plus. Il faudrait que le groupe demande un positionnement de la Région par rapport au COREPS, demandant notamment une présence accrue de la DAC ou de l'élue. Elle propose cependant que le groupe continue à travailler : le COREPS est l'aboutissement d'un travail important mené pendant le Covid.

**Camille Chabanon (FEVIS / Profedim)** propose de continuer à faire des préconisations. La situation avec la Région est lassante. Mais il faut maintenant travailler le sujet.

**Sophie Prémey (SYNDEAC)** demande ce que le groupe le groupe cherche à provoquer en demandant à la Région de se positionner. S'agit-il de lutter contre son ignorance ? Mais le COREPS est un espace de travail qui n'existe pas ailleurs. Si on veut faire revenir la Région autour de la table, est-ce la bonne méthode ?

**Patrick Seyer (SFA CGT)** tient à faire un retour historique. Les COREPS ont été complètement absents pendant des années. La CGT a émis de relancer ce lieu d'échange et se félicite aujourd'hui que ça

existe. La Région n'est pas là, qu'importe. Nous transmettrons les fruits du travail du groupe aux élus directement. Il n'est pas favorable à un abandon du travail.

**Christelle Morel (fédération des arts de la rue)** ne souhaite pas non plus conditionner les travaux du COREPS à la présence de la Région. Il y a d'autres échelons territoriaux dans la discussion. Avançons. Cela participera toujours de l'avancée du secteur.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** observe qu'un consensus se dégage. Il propose que le groupe envoie un courrier via Marjorie aux services de la Région en expliquant qu'il est inadmissible que la région soit absente, que leur présence est nécessaire, et leur demandant de prendre position sur leur implication.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** considère qu'il y a un risque qu'ils répondent en prenant pour excuses les nombreux arrêts maladie. Il faut demander que malgré tout, un représentant soit présent à chaque fois. Si la Région avait un vrai positionnement, Chrystelle Laurent-Rogowski aurait été là.

Marjorie Glas rédigera une première mouture sur un document partagé qui devra être modifié et validé par les organisations ; le courrier sera ensuite envoyé pour validation au comité de pilotage. Il sera envoyé à l'élue culture, à la DAC, au service spectacle vivant ainsi qu'à l'ensemble des élus de la commission culture.

### Hiérarchisation des préconisations à travailler

Un échange s'en suit concernant la hiérarchisation des propositions à travailler. Marjorie Glas présente les résultats du sondage qui a été mené en amont de la réunion.

Récapitulatif du nombre de votants : 5 votants pour le collège salariés / 7 votants pour le collège employeurs / 2 votants pour le collège Etat et collectivités.

Marjorie Glas présente le résultat des votes. Les chiffres correspondent à l'ordre dans lequel les préconisations ont été classées. 1 représentant le meilleur classement.

	Collège Salariés	Collège Employeurs	Collège Etat et collectivités	Moyenne sur les 3 collèges	Moyenne collèges salariés employeurs
Revoir les modalités de soutien à la production et à la diffusion	3	1	1	1	2
Mettre l'emploi au centre des problématiques de production et de diffusion	2	2	2	2	2
Repenser le soutien à l'émergence	3	5	2	5	4
Repenser la relation entre lieux et artistes	1	3	3	3	2
Favoriser l'implantation des artistes dans les territoires ruraux et péri-urbains	2	4	3	4	3

Un échange s'en suit pour trouver un consensus autour des priorités fixées par le groupe en termes de préconisations à travailler.

**Camille Chabanon (FEVIS / Profedim)** propose de répartir le travail dans des sous-groupes.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** a le sentiment que les désaccords sont en fait des questions de langage. Il existe des ponts évidents entre ces deux propositions que sont la réinvention des modalités de soutien au secteur et les relations entre artistes et lieux.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** considère au contraire que des désaccords se dessinent là entre employeurs et salariés. Il y a en ce moment des tensions importantes au niveau national sur la question des salaires.. Si la CGT n'a pas mis la production et la diffusion en premier, c'est parce que l'emploi doit être premier. On a choisi des sujets où on pense que l'argent des politiques publiques pourra être redirigé sur l'emploi. Il faudrait interroger la place de l'emploi dans les politiques publiques.

**François-Xavier Laborde (fédération des arts de la rue)** propose d'intégrer plus largement la place de l'emploi dans ces problématiques de production et de diffusion.

**Marjorie Glas (coord. COREPS)** ajoute que la DRAC souhaite que tous ces sujets, quels qu'ils soient, recourent la question de la transition écologique.

**Floriane Mercier (DRAC)** explique qu'en effet, la volonté de la DRAC est que le sujet de la transition écologique soit systématiquement intégré. Afin que chacun ait le souci de l'avoir toujours en tête.

**Christelle Morel (fédération des arts de la rue)** rejoint les questions de transversalité. Concernant les modalités de soutien à production, il faut réfléchir à comment soutenir les choix opérés en termes d'emploi et repenser relations aux artistes et aux lieux. Les trois volets sont intimement liés.

**Sébastien Guerrier (CGT Spectacle Auvergne)** répond que tout est lié certes, sauf que le sujet de repenser les modalités d'orientation des budgets est très vaste. Il faut cibler des sujets réduits. Décortiquer. S'agit-il de réfléchir à quoi mettre dans les demandes de subventions. Il faut prendre des sujets un peu précis. Pour aboutir à des préconisations rapides.

**Julie Duchènes (regroupement des cics de danse en AURA)** revient aux modalités de soutien à la production et à la diffusion : l'objectif était d'envisager moins de production et plus de diffusion. Et de penser une aide sur deux ans.

**Sophie Prémey (SYNDEAC)** abonde dans le sens de plus de précision. La question du soutien à la production et à la diffusion est un sujet technique. Le sujet de la relation entre lieux et équipes relève plutôt de l'échange de bonnes pratiques.

**Clément Auvergne (Profedim)** considère que mettre l'emploi au centre pourrait contenter les différents points de vue.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** explique que la CGT posera évidemment cette question si c'est ce sujet qui est discuté (la question de l'emploi dans la production diffusion). Il faut cependant trouver un bout par lequel le prendre.

**Antonia Vitti (SFA CGT)** se dit d'accord pour mettre l'emploi au cœur des problématiques de production diffusion. Mais de quel emploi parle-t-on ?

**Ludivine Ducrot (SMA)** considère que le sujet est intéressant mais très dense. Quel calendrier se donne-t-on ?

**Marjorie Glas** demande à la DRAC quel pourrait être le délai idéal pour débiter les expérimentations.

**Floriane Mercier (DRAC)** explique qu'un chantier de réorganisation anime actuellement la DRAC. Il paraît impossible de penser une expérimentation avant l'été. Fin 2023 - début 2024 semble être un délai raisonnable.

**Antonia Vitti (SFA CGT)** explique que la DRAC soutient des expérimentations comme Ouvrir l'horizon. Il faudrait plutôt perfectionner ce qui existe déjà.

**Marjorie Glas** récapitule ce qui s'est dit. Le sujet du soutien à la production diffusion sera discuté, avec l'emploi au centre des préoccupations. Puis le sujet de la relation entre lieux et artistes sera débattu. Un premier travail sera effectué sur avril, mai, juin pour une présentation au Comité de pilotage de juin.

**Claire Hébert (LFM)** rappelle que les questions environnementales devront être prises en compte dans les débats.

**Danaé Hogrel (SUD culture)** est membre du GT emploi formation. Elle appelle à prendre compte non seulement la question du nombre d'emploi mais aussi des conditions de travail.

**Floriane Mercier (DRAC)** précise qu'au regard des enjeux de transition, de territoires, des choses peuvent d'initier dès le printemps 2024.

**Définition des modalités de travail (calendrier, organisation des échanges, rendus attendus, identification des espaces d'expérimentations)**

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** propose de décortiquer le sujet. S'agissant de méthode de travail, l'organisation en sous-groupes est intéressante car elle permettrait de faciliter les échanges. La forme des rendus intermédiaires est à trouver : il faudra diffuser sur les territoires et alimenter les discussions avec l'aide de l'agence.

**Christelle Morel (fédération des arts de la rue)** propose une alternance entre réunions en sous-groupe / groupe complet ainsi qu'une alternance visio / présentiel.

**Sébastien Guerrier (CGT spectacle Auvergne)** explique que l'organisation en sous-groupes va demander des réunions plus longues. Il suggère : 1h30 sous-groupe puis 1h de restitution en plénière.

**Claire Hébert (LFM)** va dans le même sens. Il faudra une méthodologie rigoureuse avec un timing serré. Il faudrait prévoir que les sous-groupes travaillent en parallèle.

**Antonia Vitti (SFA CGT)** insiste sur l'importance de réfléchir à la répartition des organisations dans les sous-groupes.

**Valère Bertrand (SYNAVI)** rejoint Sébastien Guerrier. Il s'interroge cependant : comment assurer la présence de toutes les organisations sur sous-groupes ?

**Sébastien Guerrier (CGT)** suggère que les sous-groupes travaillent principalement à dégrossir les sujets. Comme pour pré-mâcher le travail pour rediscuter ensuite en plénière.

**Eva Duchamp (Groupe des 20)** a la sensation que dans les trois problématiques mises en avant, l'une est spécifiquement liée à emploi. Il faudrait peut-être recentrer le travail sur les deux autres questions. S'agissant de la méthodologie, on pourrait imaginer de travailler le même sujet en sous-groupes.

**Ludivine Ducrot (SMA)** pense qu'il faudrait savoir sur quoi les deux sous-groupes vont se construire pour arriver avec des éléments en amont des réunions. Cela sera plus constructif. Elle rejoint Sébastien sur la méthodologie. La remise en plénière permettra de débattre ensuite. Il faudra travailler la méthodologie aussi selon l'alternance présentiel / distanciel.

**Laurent Van Kote (CDFT)** considère que ce n'est pas si important si pas toutes les organisations ne sont pas représentées dans les sous-groupes. Il trouve que l'idée de travailler la même chose dans différents sous-groupes est intéressante.

**Camille Chabanon (FEVIS / Profedim)** propose qu'un pad collaboratif soit mis en place, afin de partager des idées et s'alimenter en amont de la réunion. Cela permettra d'avoir un débat efficace et éclairé.

**Julie Duchènes (regroupement des cics de danse)** se dit d'accord avec Camille. Au-delà de l'assiduité de chacun, chacun doit relire les préconisations avant pour avoir les choses fraîches en tête.

**Marjorie Glas** présente les préconisations liées à la production et à la diffusion.

- Réformer l'aide aux équipes :

Réfléchir à la mise en place d'une aide à l'activité, incluant temps de recherche, production, diffusion et EAC. Cela permettrait de donner de la visibilité aux structures, de gagner un temps administratif précieux et de travailler sur du long terme.

Dans le cas d'une aide au projet, proposition d'associer une aide à la diffusion à l'aide à la production (sur le modèle de ce qui est proposé au CNM, où les équipes décident d'un ratio de leur subvention appliqué entre création et diffusion). Il est proposé que l'aide s'échelonne sur une durée de 2 ans et puisse être versée en deux temps (sur le temps de création / sur le temps de diffusion). Le volet diffusion pourrait ne pas seulement être conditionné aux nombre de dates à effectuer mais pourrait aussi très bien contribuer à financer une stratégie de diffusion (embauche d'un chargé de diffusion, financement d'une plate-forme de « visibilité », etc...) . Enfin, cette aide échelonnée sur 2 ans permettrait de travailler davantage sur la longévité de la création et elle éviterait aux compagnies de créer chaque année.

- Aide aux lieux : subventionner la série, prendre exemple sur le dispositif APSV pour développer les systèmes d'aide à la tournée
- Soutien à l'auto-diffusion

Reconnaître l'auto-diffusion dans les critères de diffusion retenus par la DRAC et la Région. Soutenir l'auto-diffusion lorsqu'elle remplit un certain nombre de critères : présence sur des territoires non irrigués, enjeu stratégique pour la compagnie ou le producteur. L'auto-diffusion s'entend notamment par la diffusion dans des lieux non dédiés au spectacle ou non exploités. Elle peut également contenir la diffusion sous chapiteau, qui pourrait faire l'objet d'un plan spécifique. Le groupe attire l'attention sur la vigilance à avoir pour que l'auto-diffusion n'exonère pas les lieux de leur responsabilité financière, et ne constitue pas une aide déguisée à la location.

Ces aides, majoritairement attribuées à des structures (lieux, cles, ensembles) doivent être conditionnées au versement de salaires.

Le choix des deux premières préconisations est accepté pour l'organisation des deux sous-groupes ; ces préconisations devront être traitées en prenant en compte la question de l'emploi et celle de la transition écologique.

Rappel des préconisations liées à l'emploi et à la formation :

- Aide à la pérennisation des postes support (administration, production, diffusion) : aide à l'emploi permanent, travail à la mutualisation de ces emplois o Prévoir des aides à la recherche, hors des temps de création
- Prévoir des lignes dédiées aux salaires dans les aides à la résidence
- Reconnaître le travail administratif dans les budgets de production et de diffusion

**David De Abreu (FAMDT)** considère que l'enjeu est aussi de travailler sur un nouveau contrat de co-construction des politiques publiques. Un contrat social et écologique entre les acteurs et les pouvoirs publics. Au-delà de l'expérimentation. Au-delà des CPO. La logique de contrat inclut l'évaluation de ces politiques, de ces impacts. L'emploi est certes un axe majeur mais déjà travaillé dans d'autres groupes. Il faudra travailler sur la réciprocité dans l'engagement. Pas seulement financier mais en termes de sens. C'est là tout l'enjeu du COREPS. Quel sens donner ? La question de l'emploi sur les territoires est primordiale. Il y a une précarisation forte des artistes sur les territoires. La question du sens doit être travaillée et doit être le fil conducteur de nos actions.

**Julie Duchènes (regroupement des cles de danse)** réaffirme l'évidence que l'objectif doit être celui d'un développement durable, la pérennisation des emplois, l'amélioration des conditions de travail. L'objectif doit être qualitatif au-delà du quantitatif.

### Calendrier de travail

La réunion du 12 avril se déroulera au TNP (salle Wilson), de 9h30 à 12h30. 1h30 de travail en groupe + 1h de restitution en plénière.

Les réunions des mois de mai et de juin seront définies par sondage dans les plus brefs délais.